LE NUMÉRO : 25 CENTIMES

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 184. Rue de Paris
PARIS. 43. Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

MARDI 8 DÉCEMBRE 1931

BUREAUX :
ROUBAIX (Téléph 9-51) 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING (Téléph 9-85) 3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

L'HISTOIRE INCONNUE D'UN FUSILLÉ LILLOIS

V.

LA MORT HÉROIQUE DE GUÉNARD

Arrêté le 14 novembre 1917, dans les circonstances que j'ai relatées, condamné à mort le 12 juillet 1918 par le Tribunal de guerre de Lille, le douanier GUÉNARD attendit quarante deux jours dans la cellule n° 7, section D, de la prison de LOOS, l'heure de la mort.

Ce fut à l'aube d'un beau jour d'été, que la charrette des condamnés le conduisit dans un fossé de la Citadelle de Lille.

Il mourut le 23 août 1918, à 6 heures du matin, héroïquement, stoïquement, comme il avait vécu.

M. l'abbé BAUDUIN, curé de l'église du Sacré-Cœur de Lille, qui assista terrifié, à cette exécution a bien voulu me raconter comment mourut ce brave soldat.

Nous sommes allés ensemble à la Citadelle et nous avons longuement cherché l'emplacement qu'avaient choisi les Allemands pour fusiller GUÉNARD.

L'ayant retrouvé, non sans difficulté, M. l'abbé BAUDUIN reconstitua la scène.

Dans le presbytère

Je suis allé tirer la sonnette à la porte du Presbytère de M. le Curé du Sacré-Cœur, à Lille. M. l'abbé BAUDUIN me reçut avec une bonhomie souriante et une extrême amabilité.

Je lui exposai le but de ma visite. Le prêtre parut agréablement surpris d'entendre parler de GUÉNARD. Je n'eus plus qu'à écouter le récit émouvant que me fit M. l'abbé BAUDUIN de sa visite à la prison de Loos, la veille de l'exécution.

— Le 22 août 1918, j'ai reçu la visite d'un officier allemand, qui m'a demandé de le suivre au Tribunal de Guerre pour une affaire urgente. Rue Nationale, j'ai rencontré dans la salle des audiences, M. Paul THOMAS, directeur des Douanes, qui avait été convoqué dans le même but. Nous nous communiquâmes nos impressions, notre étonnement, nos inquiétudes. Entra le Président du Conseil de Guerre. C'était un homme distingué, aimable et correct. Il nous informa qu'un soldat allait être fusillé le lendemain et qu'il avait demandé à nous voir.

La confession de Guénard

Les soldats allemands nous conduisirent à l'Abbaye de Loos et on nous introduisit dans une grande salle où nous trouvâmes le douanier GUÉNARD assis entouré de quinze gardiens et d'un officier-geôlier. Nous lui serrâmes la main. Cet homme était pitoyable. Maigre, décharné, voûté, les yeux creux, il avait supporté neuf mois de privations et de misère grâce à sa constitution robuste.

Il me dit : « M. le Curé, je vais être fusillé demain. Je veux accomplir mes devoirs religieux avant de mourir ».

Je demandai aux gardiens de nous laisser seuls. Très poliment, le chef s'y refusa. Dans un coin de la pièce, nous nous agenouillâmes tous les deux et je recueillis la confession de ce malheureux. Les témoins demeurèrent immobiles et silencieux.

A haute voix, GUÉNARD me raconta sa vie, les études qu'il avait faites chez les Frères, son désir d'aventure, ses voyages en Afrique, en Chine, en Colombie, son mariage, son existence de fonctionnaire, puis sa vie d'homme traqué à Lille, Roubaix et Wattrelos. Il me dit ce que furent ses missions, son patriotisme, ses périls. Enfin, il me raconta en détail son arrestation, sa condamnation et ses « prisons ». Il exprima enfin son vif désir de recevoir la communion.

Je lui promis de satisfaire sont désir et il me pria d'être exact le lendemain à l'aube, à la Citadelle.

Je vous ferai le récit de ses derniers moments demain sur les lieux de l'exécution. Venez me chercher à 10 heures. Je pense trouver facilement l'emplacement ».

M. L'ABBÉ BAUDUIN

Curé de l'Eglise du Sacré-Cœur à LILLE qui assista GUÉNARD à ses derniers moments retrouvant l'endroit exact de l'exécution dans un fossé de la Citadelle.

Recherches

Le lendemain, l'auto de notre Journal nous déposait devant la porte monumentale de la Citadelle. M. l'abbé BAUDUIN s'orienta et me dit :

— Le 23 août 1918, à 4 heures du matin, je me rendis au Tribunal de Guerre allemand, rue Nationale. Trois capitaines vinrent me chercher et me conduisirent ici devant cette porte. Je les suivis. Ils prirent ce chemin à droite. Allons-y

Le chemin conduisait au Champ de Mars. Il y avait erreur. Nous retournâmes sur nos pas et descendîmes dans le fossé qui borde la Citadelle, où s'alignent des jardins potagers. Nous suivons sentiers et layons, nous franchissons des buttes, descendons des pentes raides. Le prêtre scrutait du regard chaque coin du paysage. Il était inquiet.

— J'ai eu l'illusion de penser que je découvrirais rapidement l'emplacement, mais treize ans sont passés, nous sommes en décembre, le paysage a changé.

— Cherchons toujours.

— Oui, cherchons.

Nous retournons devant la Citadelle par le Champ de Mars.

— Vous êtes sûr de ne pas avoir pénétré dans la Citadelle ?

— Nous n'y sommes pas entrés. Je me souviens bien de cela.

Nous regardions dans l'immense fosse depuis le pont de forteresse. Un adjudant passa. Nous lui fîmes connaître notre embarras.

— Avant la guerre, nous dit-il, j'étais là. Au coin du rempart que vous voyez là-bas à droite, il y avait une pelouse verte et unie comme un tapis de table, derrière la butte de grands arbres s'élevaient. Je les ai abattus en 1919.

M. le Curé souriait. Il revoyait le paysage de 1918.

Retournons là-bas.

Mais M. l'abbé est un vieillard et sa fatigue se manifestait. Je lui confiai ma canne et pris son parapluie.

direction de l'Esplanade, des arbres apparaissaient au-dessus du monticule... et cette casemate me rappelle quelque chose.

Le parapluie, que l'abbé avait repris, faisait de grands cercles au bout de son bras. Cet emplacement se trouve donc fort éloigné et dans une direction opposée à ceux où moururent JACQUET et TRULIN.

La scène émouvante

— J'ai suivi les trois capitaines jusqu'ici. Une cinquantaine de soldats allemands, en casque et en grand apparat, formaient le carré. On attendit une demi-heure. Une charrette conduite par deux chevaux arriva par le chemin de ronde. GUÉNARD en descendit, me serra la main avec force. J'avais apporté un petit ciboire. Il se mit à genoux dans l'herbe mouillée par la fraîche rosée du matin. Il reçut, les mains jointes, la communion, puis il me fit cette recommandation : « Ecrivez à ma femme et allez quelquefois dire une prière sur ma tombe au Cimetière du Sud, où je veux être enterré. **J'ai tout sacrifié à ma patrie, je ne regrette rien** ».

GUÉNARD voulut me donner sa montre. Un officier s'y opposa. Il se la fit remettre et lui dit : « Je la donnerai moi-même à M. le Curé ».

Guénard mourut en héros

— Deux soldats conduisirent GUÉNARD devant les trois capitaines. L'un d'eux tira un bandeau de sa poche. « **Non pas de bandeau, je me suis trouvé face à face avec la mort à Fachoda et en Chine. Je veux mourir en soldat** ». On lui laissa les mains libres. A ce moment il me regarda avec un petit sourire : « **M. le Curé est plus ému que moi !** », dit-il. Tandis que cet homme plaisantait une minute avant la mort, j'avais perdu, moi, l'usage de la parole.

Un poteau de un mètre cinquante était planté au pied de la butte. On adossa GUÉNARD à cet appui. Le peloton se posta devant lui. Mis en joue, GUÉNARD me regarda encore une fois et fit claquer son pouce et son majeur d'un geste coutumier et cria : « **Adieu !** ».

La salve retentit. GUÉNARD tomba à la renverse comme ceci ».

En disant ces mots, M. l'abbé BAUDUIN prit l'attitude du malheureux douanier.

Il me semblait voir la scène atroce. J'étais visiblement ému.

Le coup de grâce

— Un officier s'approcha du cadavre. Je l'avais suivi. Il lui donna froidement le coup de grâce. Il me dit ensuite : « Vous constatez que ce soldat est bien mort ?... ». Je ne répondis pas. Un filet de sang avait jailli de la bouche ouverte de GUÉNARD.

A ce moment, je vis des soldats apporter un cercueil de quatre planches, prendre le corps, le mettre dans cette caisse, visser le couvercle avec le bout de leurs baïonnettes et s'apprêter à creuser un trou. « Ah ! mais non, Monsieur l'Officier ! m'écriai-je : Guénard veut être enterré au Cimetière du Sud ! ».

— A qui l'a-t-il dit ? demanda l'officier.

— A moi, Monsieur !

— C'est bon, voici sa montre, le corps sera transporté à la Citadelle. Vous avez 24 heures pour le faire enlever.

Je suis retourné en ville avec les officiers. J'ai prévenu M. THOMAS, qui a fait le nécessaire pour l'inhumation de GUÉNARD au Cimetière du Sud, où il repose dans la section militaire des soldats « Morts pour la France ».

Il y a une morale dans le récit de M. le Curé. M. l'abbé BAUDUIN m'a raconté dans l'auto qui nous ramena à Lille, vendredi matin 4 décembre :

— Chemin faisant, l'un des trois officiers qui m'accompagnèrent à Lille, après l'exécution, ne put s'empêcher de me dire : « **C'est malheureux de voir fusiller un tel homme !** ».

FRED.

Pour suivre : **Documents et Témoignages**

M. l'Abbé BAUDUIN reconstituant pour notre collaborateur toute la scène de l'exécution. On le voit ici montrant comment GUÉNARD tomba à la renverse percé de balles

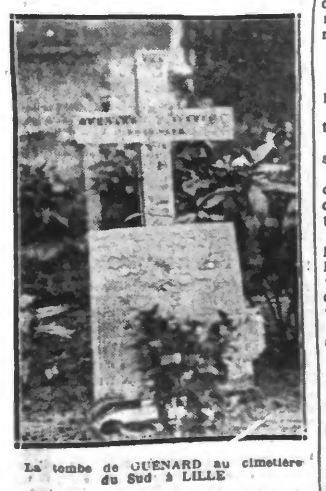

La tombe de GUÉNARD au cimetière du Sud à LILLE

UNE BELLE VICTOIRE A PARIS DES NAGEURS TOURQUENNOIS

« LES ENFANTS DE NEPTUNE » DE TOURCOING ont rencontré dans la piscine de l'Automobile Club de France, à Paris, les « ROYAL BRUSSELS SWIMMING CLUB » en un match comptant pour le Challenge Quinones de Léon
Les Nordistes ont battu leurs redoutables adversaires par 31 buts à 6.
On voit ci-dessus la formation septentrionale : **de gauche à droite :** VANDEPLANQUE, BULTEL, CUVELIER, DELPORTE, LAMBERT, et PADOU.

Sous l'influence hypnotique d'un sinistre bandit, un honnête homme trahit, sans même s'en douter, les deux êtres qu'il aime le plus au monde.

L'ESCROQUERIE DE 57 MILLIONS D'UN INDUSTRIEL DE LANDRECIES

L'EXAMEN DE CETTE AFFAIRE A COMMENCÉ HIER, DEVANT LA 11e CHAMBRE CORRECTIONNELLE

La 11e Chambre Correctionnelle de la Seine a commencé, hier après-midi l'examen d'une plainte en escroquerie de 57 millions commise au préjudice d'une banque de Reims.

C'est un industriel de LANDRECIES (Nord), M. Pierre Philippe, qui est poursuivi.

La banque de Reims lui avait consenti des ouvertures de crédit en vue de l'achat de titres de dommages de guerre, dont la négociation devait permettre à M. Philippe d'agrandir ses propres affaires, et de rémunérer les capitaux prêtés.

M. Philippe reçut ainsi, de 1926 à 1930, 57 millions, mais on s'aperçut qu'il avait fait figurer sur les états fournis à la banque, des titres de dommages de guerre inexistants ou litigieux...

Plainte fut déposée contre lui par la banque.

Il fut arrêté, puis remis en liberté provisoire. Me Pierre Masse, défend l'inculpé ; Me Chapuis est partie civile par l'organe du bâtonnier Henri Robert et de Me Cuvillier L'Héritier.

La banque de Reims, qui est en liquidation judiciaire, est également partie civile. Son avocat est Me Demollière.

La 11e Chambre Correctionnelle va consacrer quatre audiences à l'étude de cette affaire.

POUR LES CHOMEURS redevables d'impôts directs

Le ministre des Finances vient d'appeler l'attention des percepteurs sur les chômeurs redevables d'impôts directs. Pour se mettre à l'abri de toute poursuite, ces contribuables devront se faire connaître de leur percepteur et lui justifier de leur situation actuelle notamment en leur présentant leur carte de chômage.

UN CHEMINOT MUTILÉ PAR UN WAGON, A SOMAIN

M. Cagniart, âgé de trente et un ans, visiteur à la Compagnie du Nord, à **Somain**, marié et père d'une fillette d'un an, se rendait à bicyclette hier à 13 heures, à son travail. Il traversait les voies, à proximité de la cabine N° 5, lorsqu'un wagon, qu'il n'avait pas vu ni entendu, le culbuta et lui causa d'affreuses blessures aux deux pieds.

M. le docteur Van Houtte lui donna les premiers soins et ordonna son transfert à l'Hôtel-Dieu de Douai, où il fut procédé à l'amputation des pieds.

L'état de M. Cagniart reste grave.

VINGT VICTIMES d'une explosion dans une mine roumaine

On annonce de Bucarest, qu'une explosion de gaz s'est produite dans une galerie de la mine Lonia.

Six ouvriers ont été tués et quatorze blessés.

TROIS SCÈNES SANGLANTES DANS NOTRE RÉGION

A TOURCOING un mari délaissé revolvérisa sa femme sortant d'une usine et il se suicida

Trois coups de revolver qui claquent dans la rue, dans le brouhaha d'une sortie d'usine... deux corps sur le trottoir voilà le bilan du drame rapide, brutal qui s'est déroulé hier, dans le populeux quartier de la Blanche Porte, à Tourcoing.

Emile COQUEL à la Morgue

Et c'est un drame conjugal de plus. Cette fois il ne s'agit cependant pas ici du crime motivé par l'inconduite c'est plutôt une mésentente qu'il faut trouver à l'origine de cette tragédie : Dans un jeune ménage, les époux ne s'entendent pas, une séparation s'en suit, un « replâtrage » arrange momentanément les choses ; hélas sur ces entrefaites le mari, excellent ouvrier devient chômeur et cette situation lui est reprochée par la famille les choses s'envenument, le ménage se sépare à nouveau et dans l'esprit du mari abandonné, sans travail, aigri, germe l'idée du crime... l'épilogue se déroulait hier à la sortie de l'usine.

A LA SORTIE DE L'USINE

L'importante usine Jonglez, filatures de laine, allonge ses bâtiments très vastes en bordure des rues de la Blanche-Porte et de Dunkerque, entre les rues de Calais et d'Angleterre. Elle occupe plusieurs centaines d'ouvriers et surtout d'ouvrières.

C'est à la sortie des ouvriers, à midi que se produisit le drame, qui a jeté un « légitime émoi » dans le populeux quartier où la population ouvrière est particulièrement nombreuse.

Nous avons aussitôt commencé notre enquête, qui fut rendue assez difficile.

Dès l'abord, les causes du drame nous semblèrent obscures. D'autre part, sa rapidité déroutait les prévisions.

Que s'est-il exactement passé ?

Le crime eut lieu sur le trottoir longeant les Etablissements Jonglez sur la rue de la Blanche-Porte, juste à la hauteur de la porte de fer qui donne accès aux ateliers et par où passent les ouvriers pour se rendre à leur travail.

DEUX CORPS SUR LE TROTTOIR

M. Aldor Viaene, 48 ans, tenancier du café « A Jean Bart », situé 49, rue de la Blanche-Porte, juste en face de l'usine, a tout vu et a relevé lui-même les corps. Nous avons été l'interroger et voici ce qu'il nous a dit :

« Il était exactement midi 2. Mon café commençait à se remplir, car les ouvriers sortaient des ateliers pour rentrer dans les estaminets où ils ont habitude de prendre leur repas. Je surveillais depuis dix minutes environ un individu d'allure bizarre. Il faisait les cent pas dans la rue, regardant les étalages des boutiques, et attendant visiblement quelqu'un, car de temps à autre il regardait également la porte de l'usine Jonglez. Cette porte s'ouvrit alors, et l'homme accosta une jeune ouvrière. Je la vis faire quelques pas et plusieurs coups de feu éclatèrent. Elle me précipitai. La femme gisait sur le pavé dans une mare de sang. Pendant ce temps, le meurtrier se tirait une troisième balle dans la tempe et allait s'effondrer dix mètres plus haut, la tête en avant, dans le caniveau qui borde le trottoir à cet endroit.

(Lire la suite en deuxième page)

A HULLUCH un mineur assomma à coups de tisonnier son beau-frère qui le menaçait de mort

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

L'émotion causée dans la région minière de Lens par le drame conjugal de Liévin, n'est pas encore calmée, qu'une nouvelle scène tragique vient de se dérouler à quelques kilomètres de là, sur le territoire d'**Hulluch**, petite localité située sur la route de Lens à La Bassée.

Menacé de mort par son beau-frère, un mineur, honnête père de famille tint tête à son adversaire et l'assomma à coups de tisonnier. La victime qui porte une fracture du crâne se trouve dans un état désespéré à l'hôpital de **Lens**.

L'auteur des coups a été mis en état d'arrestation.

Voici des renseignements détaillés sur cette scène sanglante.

UN MAUVAIS SUJET

Dans un petit coron situé dans la rue d'En-Haut, à **Hulluch**, habite un brave ménage de mineur. Le mari, Philibert Bossu, né à **Hulluch**, le 10 septembre 1885, était veuf en premières noces avec deux enfants. Il s'était remarié avec Mme Sophie Wagou qui lui donna deux autres enfants et qui est encore sur le point d'être mère.

L'épouse, qui est issue d'une famille de huit enfants, a comme frère, un nommé Jules Wagon, né à **Hulluch**, le 18 novembre 1899 et qui faisait le désespoir de siens.

Travaillant irrégulièrement et se livrant à la boisson, Jules Wagon avait une très mauvaise réputation. Quand il avait bu il devenait menaçant et violent et tout le monde le craignait. On le considérait comme la terreur du village.

Pendant la guerre, alors qu'il n'était qu'un gamin, livré à lui-même, il avait conquis de nombreux vices dont il n'avait su se corriger.

Alors qu'il avait 25 ans, il voulut sa tuer une noce qui passait, en faisant éclater un pétard de guerre. En explosant, l'engin lui arracha la main droite, et le laissa infirme.

Au mois d'août 1930, il se maria, mais par suite des brutalités qu'il faisait subir à sa femme, cette dernière le quitta après six mois d'union.

Cet abandon ne lui fit pas changer sa conduite. Il continua à boire tout ce qu'il gagnait et quand il était ivre il allait chercher dispute aux membres de sa famille et plus particulièrement à son beau-frère, Philibert Bossu.

En haut : Le meurtrier Philibert BOSSU, expliquant aux gendarmes comment s'est déroulée la scène ; **en bas :** La victime Jules WAGON.

UNE VISITE DÉSAGRÉABLE

Dans la soirée de dimanche, M. Bossu venait de prendre son repas du soir en compagnie de sa femme, de ses enfants, de sa belle-sœur, Mlle Valentine Wagon et de sa belle-mère, Mme Vve Jean-Baptiste Wagon, née Georgine Martin, 69 ans, demeurant Grande-Rue.

Il était environ 21 heures, lorsque les membres de la famille virent s'ouvrir la porte de la cuisine donnant sur la cour et à laquelle ont peut accéder par un petit chemin venant de la rue.

Lire la suite en deuxième page, ainsi que : UNE FEMME FRAPPÉE DE TROIS COUPS DE COUTEAU, PAR SON MARI, A LOMME.

L'AGRESSION D'UN COLPORTEUR PAR DEUX BANDITS A LEFOREST

Les jurés du Pas-de-Calais ont condamné deux Polonais, d'Evin-Malmaison, à dix et sept ans de réclusion

La quatrième session de la Cour d'assises du Pas-de-Calais a été ouverte hier par M. Detraux, conseiller à la Cour. La première affaire soumise aux jurés était fort claire. Deux jeunes Polonais d'**Evin-Malmaison**, dénués d'argent et de scrupules, avaient décidé de « faire un coup ». Ils avaient songé un moment à attaquer un encaisseur, projet en l'air qu'ils n'eurent ni les moyens ni l'occasion de réaliser. Après avoir fêté la ducasse d'Ostricourt, le 8 juin dernier, ils s'attaquèrent, pour le dévaliser, au premier venu, en l'occurrence un colporteur algérien, qui prenait en gare le train pour Douai. Ils le suivirent et, dans le compartiment, l'assommèrent à coups de marteau et de maïraque, le laissèrent pour mort après l'avoir délesté de son portefeuille, qui contenait quelques centaines de francs. On verra plus loin par le détail, le cynisme révoltant de ces gamins, âgés tous deux de 18 ans.

Les bandits polonais Louis MORGA et Bolesław WAWCZACK devant leurs juges.

L'ACTE D'ACCUSATION

L'acte d'accusation établit fort clairement les faits au sujet desquels les deux accusés qui d'ailleurs passent à l'instruction des aveux complets, à l'audience, ils ne purent que se rejeter l'un sur l'autre les charges cumulées. Wawczak Bolesław et Morga Louis, habitaient ensemble rue de la Paumerie, à **Evin-Malmaison**, chez la mère de Wawczak.

Tous deux, malgré leur jeune âge, ont un passé assez lourd. Wawczak, dont la tenue au travail comme ouvrier mineur était assez bonne, avait déjà subi cinq condamnations, pour violences, port d'arme prohibée et vol. Son camarade Morga se montrait paresseux, sournois et quelques histoires qui n'avaient pas eu de suite, grâce à l'intervention de ses parents, le présentent sous un jour nettement défavorable.

UNE AGRESSION PREMÉDITÉE

Nos deux jeunes bandits n'ayant plus de ressources pour faire la fête, décidèrent dans l'après-midi du 8 juin 1931, de faire un mauvais coup. Ils s'armèrent, Wawczak d'un marteau, Morga d'une maïraque et, après s'être promené l'après-midi d'**Evin-Malmaison** à **Ostricourt**, se trouvèrent vers 22 h. 30 près de la gare de cette commune. Ils virent sortir d'un estaminet un Algérien, Kermas Areski, porteur de marchandises, qui se dirigeait vers la station de chemin de fer. Morga dit à ce moment : « Tiens, ce type là serait bon à faire ».

Ils rejoignirent l'Algérien sur le quai et commençaient à entamer conversation avec lui, lorsqu'arriva le train se dirigeant sur Douai. L'Algérien était monté dans un compartiment de troisième classe, les Polonais, bien que n'ayant pas de billet, le suivirent et entre les gares d'**Ostricourt** et **Leforest**, ils se jetèrent brusquement sur le marchand et le frappèrent avec les armes, marteau et maïraque, dont ils s'étaient munis. Wawczak s'empara du portefeuille de Kermas et, au moment où le train stoppait en gare de Leforest, les deux malandrins descendaient à contre-voie et disparaissaient grâce à l'obscurité, dans un bois, à proximité de la gare. Ils y procédaient au partage du contenu du portefeuille, 220 francs. Les papiers furent enfouis dans un coin proche et tous deux rentrèrent chez eux.

L'Algérien Kermas ARESKI, regardant ses agresseurs au cours des débats

Le lendemain, ils allaient ensemble à **Douai** acheter un revolver. Dans quel but ? Il a été impossible de le leur faire avouer. L'Arabe assommé et qui était resté trois jours dans le coma, à l'Hôtel-Dieu de Douai, ne put fournir aucune indication. Fort heureusement, une ouvrière polonaise, Leopadie Wojcik, qui se trouvait à la gare à l'instant précis où l'Algérien montait dans le compartiment, put donner un signalement précis des deux complices qui s'engagèrent derrière lui, armés à

LES PLUS BEAUX CHIENS DE FRANCE DANS LE NORD & LE PAS-DE-CALAIS

La Fédération des sociétés canines de France vient de désigner parmi les plus beaux chiens de France ceux qui ont mérité le titre de **Champion de Beauté pour 1931**. Cette fois encore la région du Nord a remporté un très brillant succès puisque trois superbes toutous ont été déclarés champions.

De gauche à droite : TEDDY, KETTE et FATMA de MARCHENA

Ce sont « **Kette** », affenpinscher, appartenant à M. **Buisseret**, de **Thumesnil** ; « **Teddy** », King-Charles, à Mme Nègre, de Douai et « **Fatma de Marchena** », berger de Brie, dont le propriétaire est M. **Dupas**, de **Brusy-en-Artois**, **LILLE**.

Seuls les boulangers frontaliers fermeront leur boutique demain

Le syndicat départemental de la Boulangerie du Nord nous informe que la **fermeture des boulangeries le mercredi 9 décembre ne s'étend qu'aux secteurs frontières : Tourcoing, Wattrelos, Halluin, Bailleul, etc...** Les ménagères de ces régions auront toutes facilités de s'approvisionner aujourd'hui mardi de pain pour deux jours.

Il invite également tous les boulangers, boulangères et ouvriers boulangers du département à manifester leur esprit de solidarité envers leurs confrères frontaliers en assistant à la réunion monstre du mercredi 9 décembre, à 16 h. 30, salle des Ambassadeurs, à LILLE.